

La Sidra de la Semaine



ה"ב

23

37^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT TETSAVÉ - PARACHAT ZA'HOR - 13 ADAR 5764 / 6 MARS 2004

Editorial

Vers la victoire

Pourim est comme une grande lumière qui embrase l'horizon. Alors que le ciel peut parfois sembler d'une grisaille désespérante, brutalement les plus belles des couleurs l'illuminent : Pourim est là et la joie qu'il incarne grandit, unique et sans pareille.

Cette joie si essentielle dépasse toutes les limites, brise toutes les barrières. C'est là sa nature car elle exprime un au-delà de toutes les contingences. C'est pourquoi elle est justement liée à Pourim, ce jour qui porte une marque d'infini. En effet, lorsque l'histoire de Pourim se déroula, les Juifs durent affronter de dures épreuves. Exilés en Babylonie, ils furent, pendant toute l'année que durèrent ces événements, soumis à la menace de l'extermination conçue par Haman, approuvée par l'empereur Assuérus. La volonté d'Haman était parfaitement claire: faire disparaître ce "peuple unique", différent de tous les autres, qui refusait de se soumettre à sa volonté de puissance sans frein. Les Juifs avaient, nous est-il rapporté, une solution simple pour échapper à la menace. Puisque Haman ne souhaitait que la disparition des Juifs en tant que tels, il leur aurait suffi de renoncer à cette qualité, en se convertissant par exemple, pour échapper au sort promis. Pourtant, aucun ne céda à la tentation. C'est au plus profond de leur âme que les Juifs trouvèrent les forces de la résistance et de la fidélité indomptable.

Il n'est, dès lors, guère surprenant que ce dépassement de soi, une fois la victoire miraculeusement obtenue, aboutisse à une joie que rien ne limite. Car cette allégresse est celle de l'éternité, de la vie maintenue envers et contre tous, de l'espoir en un monde et un temps meilleurs.

Alors que nous vivons une période où les ombres semblent trop souvent monter, où l'obscurité redouble d'effort pour empêcher l'apparition de la lumière, Pourim nous rappelle cette vérité ultime : jamais la nuit ne l'emporte sur le jour, jamais le désespoir ne peut vaincre ceux qui avancent sur leur chemin et savent, avec une absolue certitude, que le soleil se lève au bout de la route.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

Moché et Aharon

Moché est vrai et sa Torah est vérité

(Talmud Bava Batra 74a)

Sois parmi les disciples d'Aharon : celui qui aime la paix, poursuit la paix, aime les créatures de D.ieu et les rapproche de la Torah (Maximes de nos Pères 1 : 12).

L'histoire de la génération formatrice du peuple juif trace le portrait de Moché comme l'incarnation parfaite du chef d'Israël. C'est lui qui sort les Enfants d'Israël d'Egypte. C'est lui qui reçoit la Torah de D.ieu et l'enseigne au peuple, etc.

Mais une lecture plus attentive du récit de la Torah révèle que la conduite d'Israël devait être le résultat d'un double effort: toujours présent aux côtés de Moché est son frère aîné, Aharon.

Quand Moché affronte le Pharaon, c'est avec Aharon, qui joue un rôle majeur dans l'accomplissement des miracles et

des plaies qui le forceront à libérer les Juifs.

Quand D.ieu ordonne Sa première Mitsvah au Peuple Juif, elle est adressée à "Moché et Aharon. Quand le peuple se plaint, c'est à Moché et Aharon qu'ils adressent leurs réclamations; quand Kora'h défie Moché, c'est également une rébellion (et en fait essentiellement) contre la place .

Ce qui est frappant à propos du duo Moché/Aharon est qu'Aaron n'entre pas dans le moule habituel du "bras droit" ou du "second". Il n'existe pas non plus une claire distinction des tâches réparties entre les deux frères. S'il est vrai que Moché paraît la figure dominante du récit, Aharon est un partenaire à part entière des événements et des entreprises qui transforment un clan d'esclaves libérés en Peuple de D.ieu. Tout se passe comme si Moché ne pouvait rien accomplir sans Aharon et Aharon, quant à lui, paraît



→ Chabbat Parachat TETSAVÉ

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

> Strasbourg	18.02	> Nice	18.06
> Lyon	18.13	> Nancy/Metz	18.05
> Marseille	18.13	> Grenoble	18.11
> Bordeaux	18.36	> Montpellier	18.19
> Toulouse	18.29	> Lille	18.17

Paris & Région Parisienne

Entrée : 18h20 - Sortie : 19h29

à partir du dimanche 29 février

Heure limite du Chema : 10h16

Pose des Téfillines : 6h31

dépendant de Moché dans l'accomplissement de son rôle.

La construction et le service dans le Tabernacle nous en offrent un exemple. Dans la Parachah Tétsavéh nous lisons la façon dont D.ieu assigne à Aharon et à ses fils la responsabilité de conduire le service dans le Tabernacle : ils doivent représenter le Peuple dans les tentatives pour s'approcher de D.ieu en Lui offrant des sacrifices et en accomplissant les autres services du Sanctuaire. Il semblerait que cela désigne le Sanctuaire comme étant le domaine d'Aharon. Et pourtant, comme cela a été mentionné plus haut, c'est Moché qui doit construire le Tabernacle. Et c'est Moché qui doit initier Aharon à la prêtrise. Pendant sept jours, Moché doit servir de Cohen (assumant en effet le rôle d'Aharon), offrant les sacrifices apportés par Aharon et ses fils. Le Tabernacle sera de fait le domaine d'Aharon, après les sept jours d'initiation, seuls lui et ses fils pourront y accomplir le service mais c'est un domaine qu'ils ne peuvent atteindre qu'en conjonction avec Moché.

Le baiser

Les versets qui ouvrent Tétsavéh offrent un exemple frappant de l'interchangeabilité des rôles de Moché et d'Aharon.

"Et toi (dit D.ieu à Moché) tu commanderas aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive pure écrasée pour que la lumière s'élève de la lampe qui brûlera toujours".

"Dans la Tente d'Assignation, en dehors du Paro'het qui se trouve devant le Témoignage, Aharon et ses fils l'ordonneront du soir au matin devant D.ieu".

La tâche d'allumer la Menorah revenait à Aharon et à ses fils; et pourtant l'huile pour l'allumer devait être apportée à Moché.

En fait c'est dans ces deux versets que réside la clé pour comprendre le partenariat de Moché et d'Aharon dans la direction d'Israël. Dans Chemot 4:27, la Torah décrit une rencontre émouvante des deux frères au pied du Mont Sinai. Soixante ans plus tôt, jeune homme de vingt ans, Moché avait fui l'Egypte; maintenant, le berger de 80 ans était sur le chemin de retour de l'Egypte, missionné par D.ieu pour libérer son peuple de l'esclavage.

Et D.ieu dit à Aharon: "va dans le désert à la rencontre de Moché". Et il y alla et le rencontra au pied de la montagne de D.ieu et il

l'embrassa.

Le Midrach décrit de façon plus profonde le baiser des frères:

C'est à cela que se réfère le verset (Psaumes 85:11) quand il dit "la bienveillance et la vérité se sont rencontrées, la droiture et la paix se sont embrassées". La bienveillance, c'est Aharon, la vérité, c'est Moché. La droiture, c'est Moché, la paix, c'est Aharon.

Moché et Aharon avaient la tâche de créer un peuple qui allait servir comme "lumière de D.ieu pour les nations", qui allait disséminer la sagesse et la volonté de D.ieu? Sa création. C'est une tâche qui est, par définition, impossible: D.ieu est infini, parfait et absolu; le monde qu'il a créé est fini, toujours insatisfait et terriblement instable. Et pourtant le Juif doit et peut dépasser ce paradoxe, il fait de sa vie un ensemble d'absolus divins basés sur un monde temporel. Les deux aspects de ce paradoxe s'expriment dans les versets cités ci-dessus du commencement de Tétsavéh: le peuple d'Israël est appelé pour "élever une lampe qui brûle sans fin", une lampe éternelle et immuable; et pourtant cette lampe doit brûler et jeter sa lumière "du soir au matin", au sein même des conditions toujours changeantes du monde temporel dans lequel alternent, se mélangent et se supplantent la lumière et l'obscurité.

C'est ici que se trouvent délimitées les fonctions respectives de Moché et d'Aharon: Moché est la source de "l'huile pure" qui nourrit "la lampe éternelle", Aharon est celui qui introduit la lumière dans la réalité "du soir jusqu'au matin".

Forger une nation qui dépassera ce paradoxe requiert "des représentants" des diverses forces divines en jeu: d'un côté, les attributs divins de "vérité" et de "justice" d'où émergent la perfection et l'immuabilité de la Torah de D.ieu; de l'autre, les attributs divins de "paix" et de "bienveillance" d'où jaillissent la diversité et la subjectivité de la création de D.ieu.

Moché, Maître de la Torah et rapporteur de la sagesse et de la volonté divines est la représentation absolue de la perfection et de la vérité. Aharon qui figure l'effort humain pour servir D.ieu en élevant jusqu'à Lui les matériaux de Sa création est le véhicule de la bienveillance et de la paix. Ensemble, ils font et conduisent Israël, le pont entre le Créateur et Sa création.



Samedi 6 mars - 13 Adar

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dime des produits de la terre.

Dimanche 7 mars - 14 Adar

Même étude que la veille

Lundi 8 mars - 15 Adar

Même étude que la veille

Mitsva positive n° 128 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la seconde dime.

Mitsva négative n° 152 : Il nous est interdit de dépenser l'argent du rachat de la seconde dime pour tout autre usage que la nourriture ou la boisson.

Mardi 9 mars - 16 Adar

Mitsva négative n° 150: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la seconde dime, en cas d'impureté, avant de l'avoir rachetée, même à Jérusalem, car la règle générale est qu'une seconde dime devenue impure doit être rachetée, même à Jérusalem.

Mitsva négative n° 151: Il est interdit à une personne en deuil de consommer la seconde dime.

Mercredi 10 mars - 17 Adar

Mitsva négative n° 141 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dime des céréales (non encore rachetée) en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 142 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dime du vin hors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 143 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dime de l'huile (non encore rachetée) hors de Jérusalem.

Jeudi 11 mars - 18 Adar

Mitsva positive n° 119 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que tous les fruits des arbres de la quatrième année soient consacrés.

Vendredi 12 mars - 19 Adar

Mitsva positive n° 131 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de déclarer devant le Saint béni soit-Il que nous avons prélevé les dîmes et les offrandes de prélèvement obligatoires et de proclamer publiquement à ce propos que nous sommes véritablement acquittés de cette obligation.

Mitsva positive n° 125 : Il s'agit du commandement nous incombant de prélever les prémices et de les apporter au Temple.

Pourim à Dachau

Ils étaient arrivés d'Auschwitz par petits groupes d'environ vingt personnes chacun. De fait, ils ne ressemblaient plus à des hommes ; c'était plutôt des squelettes ambulants. Leurs visages étaient devenus triangulaires avec des mentons pointant en avant et des joues creuses. Même leurs lèvres n'étaient plus que des lignes bleues. Par contre, leurs yeux semblaient immenses, avec un éclat étrange presque lumineux.

Leur façon de parler yiddish était étrange pour nous, natifs de Lituanie. Eux, ils étaient originaires du ghetto de Lodz puis avaient été déportés à Auschwitz avant d'être envoyés dans notre camp. Ce camp était situé au cœur d'une petite forêt entourée de verts pâturages : un paysage d'une beauté à couper le souffle. Quand j'avais moi-même été transféré là-bas, j'avais pensé : " Rien de mal ne peut arriver dans un environnement aussi idyllique... "

Mais j'avais vite compris que la beauté n'était que dans le paysage. Les Allemands qui nous dominaient n'étaient que des sadiques et des assassins. Les habitants de Lodz étaient tombés dans le même piège. Ils trouvaient qu'en comparaison avec Auschwitz, ce camp était un paradis. Mais nombre d'entre eux périrent après leur arrivée : de coups, de faim et par les terribles travaux forcés.

Mais ils préféraient mourir ici plutôt que dans les chambres à gaz. C'est par eux que nous avons appris cette réalité hallucinante : l'existence de chambres à gaz et de fours crématoires érigés pour assassiner des milliers d'innocents par jour.

Certains des nouveaux arrivants nous racontèrent qu'eux-mêmes s'étaient tenus, sans vêtements, à l'entrée des chambres à gaz quand les Nazis leur avaient soudain ordonné de se rhabiller et de se rendre vers notre camp : ils avaient sans doute un tel besoin désespéré de travailleurs qu'ils faisaient transiter ces squelettes ambulants à travers la Pologne jusqu'à Dachau en Allemagne.

En mars 1945, peu d'entre eux avaient survécu. L'un d'entre eux était connu comme 'Haim le rabbin. Nous n'avons jamais réussi à savoir s'il avait vraiment été rabbin mais il tenait à se laver les mains avant de manger, récitait les bénédictions, connais-

sait les dates du calendrier juif et savait prier par cœur. Parfois, quand les Allemands avaient le dos tourné, 'Haim le rabbin organisait la prière du soir.

Le commandant juif du camp, Burgin, l'avait remarqué et il tentait de l'affecter aux travaux les moins difficiles. La plupart des prisonniers mouraient quand ils devaient porter des sacs de 50 kg de ciment. 'Haim, le rabbin, n'aurait pas survécu à ce genre de travaux.

Il m'avait dit un jour que, s'il sortait vivant de cette guerre, il se marierait et aurait au moins une douzaine d'enfants.

A la mi-mars, on nous accorda un dimanche, un jour de liberté totalement inattendu. Le camp était couvert de neige, mais ici et là, on sentait que le printemps arrivait. Nous avons entendu des rumeurs sur l'occupation de l'Allemagne par l'armée américaine et l'espoir renaissait dans nos cœurs.

Après le "petit déjeuner" (une tranche de pain moisi, un noix de margarine et de l'eau brunâtre appelée " ersatz de café "), nous pûmes retourner dans nos baraques et nous recoucher un peu.

Soudain nous remarquâmes 'Haim le rabbin, debout sur la neige et criant à tue-tête : " Haman sur la potence ! Haman sur la potence ! "

Il portait sur la tête une " couronne " de papier découpée dans le carton d'un sac de ciment, il s'était enveloppé dans une couverture sur laquelle il avait attaché des étoiles découpées dans le même sac de ciment.

Nous étions pétrifiés par cette apparition étrange, incapables de croire nos yeux et nos oreilles tandis qu'il dansait, oui il dansait dans la neige : " Je suis A'hachvéroch, le roi de Perse ! "

Puis il s'arrêta, se redressa, le menton pointé vers le ciel, le bras droit étendu dans un geste impérial et il s'écria : " Haman sur la potence ! Et quand je dis Haman, nous savons tous qui est le Haman d'aujourd'hui ! "

Nous étions persuadés qu'il avait, lui aussi, comme tant d'autres, perdu la raison. Nous étions une cinquantaine de détenus à l'observer, incrédules puis il dit : " Frères juifs ! Que vous arrive-t-il ? C'est Pourim aujourd'hui ! Jouons une pièce de Pourim ! "

Tout-à-coup nous nous sommes souvenus : sans

doute sur une autre planète, sans doute il y a des millions d'années, il y avait une fête appelée Pourim, des enfants qui se déguisaient, des gâteaux en forme de triangles qu'on appelle " Hamantaschen " (des oreilles d'Haman)... 'Haim le rabbin vivait Pourim, lui il connaissait la date hébraïque alors que nous n'avions plus aucune idée du calendrier. Il décida alors de distribuer les rôles pour la pièce de Pourim : certains se retrouvèrent nommés reine Esther, Morde'hai, reine Vachtli... J'eus l'honneur de jouer le rôle de Morde'hai. A la fin, nous avons tous dansé dans la neige. Même à Dachau nous avons ainsi perpétué la tradition de la "Pièce de Pourim".

Mais ce n'était pas tout. Notre "rabbin" (était-il prophète?) nous a promis des " Michlo'h Manot ", ces cadeaux traditionnels de nourriture. Hallucination ?

Non ! Miracle des miracles ! Dans l'après-midi, une délégation de la Croix Rouge Internationale arriva dans le camp. C'était la première fois qu'elle s'intéressait à notre sort. Mais nous reçûmes ses membres en libérateurs parce qu'ils nous avaient apporté les " Michlo'h Manot " promises par 'Haim : chacun d'entre nous reçut un paquet contenant une boîte de lait condensé, une petite barre de chocolat, quelques morceaux de sucre et un paquet de cigarettes. Comment décrire notre joie ? Nous mourions de faim et soudain, à Pourim, nous recevions ces cadeaux du ciel, ce festin royal ! Depuis lors, plus personne ne douta de l'esprit prophétique de 'Haim, le rabbin.

Sa prédiction s'était révélée exacte. Deux mois plus tard, Haman-Hitler "marcha vers la potence" et se suicida à Berlin tandis que ceux d'entre nous qui avions survécu étions délivrés par l'Armée américaine le 2 mai 1945.

J'ai perdu la trace de 'Haim le rabbin lors de "la marche de la mort" entre Dachau et le Tyrol mais j'espère qu'il a survécu et qu'il a pu fonder une nombreuse famille comme il l'avait souhaité. Je me souviens toujours de lui, quand approche la fête de Pourim, pour l'inoubliable "Pièce de Pourim" qu'il nous fit jouer à Dachau.

Solly Ganor

traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

■ L'éternité de Pourim

A propos du temps de Machia'h, nos Sages ont enseigné (Midrach Michlé 9,2) : " Toutes les fêtes disparaîtront dans l'avenir, à l'exception de Pourim. Il est clair que cette phrase ne signifie en aucune façon que l'on cessera de respecter des fêtes comme, par exemple, Yom Kippour ou Pessa'h. Cependant, lorsque le Machia'h sera venu, la révélation divine sera si intense que celle qui a normalement lieu pendant les jours de fête semblera aussi insignifiante que la lumière d'une bougie en plein midi.

Pourtant Pourim fait exception. Car le miracle que célèbre ce jour fut suscité par le sacrifice de soi de l'ensemble du peuple juif pendant toute une année. En effet, les Juifs auraient pu, alors que la menace du décret d'Haman planait, se convertir à une autre religion. Ils auraient ainsi échappé au danger. Ils refusèrent ce renoncement et préférèrent la voie du sacrifice. Cette attitude révéla en retour, une lumière divine si intense que, même lorsque le Machia'h viendra, elle ne disparaîtra pas !

(d'après Séfer Hamaamarim 5626, p.34) H.N.

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

MATELAS GARANTIS SANS CHAATNEZ

**Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques**

Jusqu'à **50% moins cher**, que leurs équivalents griffés

Fabricant depuis **70 ans**, au service de la **Communauté**
Spécialiste du lit jumeau avec **assemblage exclusif**

Ouvert du
Dimanche au Vendredi
Fermé le Samedi

PARIS
1943
2003

☎ **01 47 00 73 55**
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Pourim?

Cette année, Pourim tombe le dimanche 7 mars 2004.

Jeudi 4 mars 2004, on jeûne du matin au soir. Avant l'office de "Min'ha", l'après-midi, on donne trois pièces de cinquante centimes d'euro à la "Tsédaka" (charité) en souvenir de l'offrande des trois demi-sicles pour la construction et l'entretien du Temple. Dans la "Amida", on rajoute la prière "Anénou".

Samedi 6 mars, après la prière du soir, on écoute attentivement chaque mot de la Méguila, le rouleau d'Esther.

Pourim, les enfants se déguisent, si possible dans l'esprit de la fête en évitant de se déguiser en "méchant".

Dimanche matin 7 mars, ou éventuellement plus tard dans la journée :

(1) on écoute à nouveau chaque mot de la lecture de la " Méguila ".

(2) ce n'est qu'après avoir écouté la " Méguila " qu'on peut procéder aux autres Mitsvot de Pourim : on offre au moins deux mets comestibles à un ami, en passant par un intermédiaire : un homme à un homme, et une femme à une femme : ce sont les "Michloa'h Manot";

(3) on donne au moins une pièce à deux pauvres pour leur permettre de célébrer la fête, c'est: "Matanot Laévyonim".

(4) dimanche après-midi, on se réunit pour prendre part au festin de Pourim dans la joie.

F. L.

BIENTÔT POURIM !

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement à la

LECTURE DE LA MEGUILA

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute, contactez le Beth Loubavitch au

01 45 26 87 60

pour nous communiquer vos coordonnées

Ilsa Prestige

le Talent et le Savoir-Faire

Traiteur - Pâtissier

sous la haute autorité du Beth Din de Paris

Gérard ASSULI

9, rue Truillot - 94200 Ivry sur Seine

Port: 06 61 74 74 57 Tél: 01 46 72 40 31
Port: 06 03 81 10 15 fax: 01 46 72 03 35

e-mail: ilsaprestige@wanadoo.fr

Vie et Détente

vous offre du repos...

Notre site: situé à 1 heure de Paris, sur une colline en lisière de forêt, surplombant la villet d'Anet.

Pour une vraie convalescence
ou
pour les mamans et leur nourrisson

Chambres individuelles
Kiné
Esthéticienne
Diététicienne

Promenades en forêt
Musique, cours
Bibliothèque
Projection, K7

Renseignements et Réservations:
02 37 620 620 - 06 86 56 93 48

TORAH et HOFECH

"Etudes et Loisirs"

Organise 2 Séjours
pour PESSA'H 5764

du Lundi 5 avril au Mercredi 14 avril

Stricte surveillance du Rav Avner Ibgui
Glatt Cacher Halak Beth Yossef

Cannes
Côte-d'Azur

au
SOLHÔTEL***

Face à la mer

1226€
dégressif enfants

Canet
Plage (Roussillon)

HÔTEL
ET RÉSIDENCES HÔTELIÈRES***

en bord de mer

1055€
dégressif enfants

Tél: 01 42 39 23 65 - 06 03 28 12 33

La fête hassidique en LIVE avec l'orchestre

ASHYRYTHM
de Sammy Gozlan

6 à 13 musiciens et chanteurs

Bar Mitsva - Mariages
Brit Mila - Galas

Répertoire varié et actualisé

Réservation

06 09 67 70 05

01 48 67 13 09

POURIM 5764 CAMPAGNE DES MICHLOA'H MANOT

Comme chaque année,
le Beth Loubavitch distribue gracieusement

50.000 paquets

à toute la communauté.

Participez avec nous à cette grande Mitsva

Oui, j'offre paquets

d'une valeur de **0,70 €**

par un chèque de €

à adresser à Beth Loubavitch

"Campagne de Pourim"

8, rue Lamartine - 75009 Paris

CABESSA

Conveying meaning



TRADUCTIONS

CONTACT@CABESSATRANSLATIONS.COM

WWW.CABESSATRANSLATIONS.COM

TEL : +33 (0)1 45 88 54 11

FAX : +33 (0)1 45 89 50 41

GARAGE DIRECT AUTO

CARROSSERIE

*Agréé par
les assurances*

Peinture au four

Toutes marques

**Mécanique
d'entretien**



**Demander
M. Samuel**

43, chemin des Vignes - 93000 Bobigny

Tél: 01 48 44 00 88 - Fax: 01 48 10 98 58

Bus 151 : Les Vignes (fond de cour à gauche)

Le Guide de Pourim et le tableau de lecture de Méguilot

sont dès à présent en ligne sur le site

www.loubavitch.fr

également sur le site

La Sidra de la semaine @ Discours hassidiques @ L'étude quotidienne du Rambam @ Hayom Yom @ Cours audio du Tanya du jour @ Séfer Hamitsvot @ Un magazine hebdomadaire @ Les horaires de Chabbat @ Des informations pratiques @ Un calendrier perpétuel @ Votre anniversaire juif @ La liste des Mikvé @ Chir Lamaalot

et des liens vers d'autres sites:
achat de livres
liste des restaurants
inscription au Séfer Torah des enfants...

*✓ vous travaillez à proximité
des Champs-Élysées ?*

*✓ vous voulez prier Min'ha
avec un Min'yane ?*

Un office de Maariv

a lieu du lundi au jeudi à 18h45

et du lundi au vendredi Min'ha à 13h45

*au Beth Habad
des Champs-Élysées*

**66-C avenue des Champs-Élysées
75008 Paris - 7^e étage**

Tél: 01 44 35 71 13 / 06 64 87 58 35

NOFYAM CLUB
organise **MIMOUNA**
PESSAH de Réve

du 5 au 14 avril 2004 (10 jours/ 9 nuits)

• Pension complète - Cuisine gastronomique strictement **Glatt Cacher** Laméhadrin sous le contrôle du Rav Yehochoua Haddad, Grand Rabbin de Milan
• Très belles chambres avec terrasse, vue mer ou lagune et prestations hôtelières de qualité

En France
Hôtel LA LAGUNE
à S. Cyprien Plage
PERPIGNAN

à partir de 899€
Dégrossif enfants et groupes

En Espagne
Hôtel 3*** LUXE
sur la Costa Brava

01 34 19 63 39 ou 06 60 49 49 30

¥ Les lois de la fête de Pourim ¥

Jeudi 4 mars:

¥ **TAVANIT ESTHER** (Le je ne d Esther)

Nous je nous ce jour de 5h26 - 19h30.

¥ **MA HAUSIT HACHEKEL**

On a coutume, avant la pri re de Min ha, de donner trois pi ces d 1/2€ - la droit .

Samedi soir 6 mars:

- Lecture de la **M guila** (partir de 19h30)

Dimanche 7 mars:

- Lecture de la **M guila** .

- **Michloa h Manot**

(envoyer deux mets au moins un(e) ami(e))

- **Matanot La vyonim**

(deux pi ces aux palmes)

- **Seoudat Pourim**: Prendre le repas de la fête et se r jurer (avant 18h45)

MEGUILA non-stop

Paris

	Coord adresse	Dimanche 7 mars
1	Chez M. et Mme Y. MERGUI 112, rue Rambuteau - Code 75001 (M° Bastille)	12h10 - 17h20
4	Synagogue 17, rue des Rosiers (M° St Paul)	17h10 - 18h toutes les heures
5	Centre Rachi 39, rue Broussais (Seine C)	10h20 - 12h
	Restaurant SALAD' CAFE 10, rue Taillier	12h
6	Chez M. et Mme BINYAMIN 34, rue Dauphine - Code 75001 2 ^{et} et	10h20 - 14h 17h45
7	Chez M. et Mme Y. MERGUI 3, rue Baudouin Altes (M° C. Dauphine - St Louis)	10h - 12h - 15h 17h - 19h45
8	BETH LOUBAVITCH 66, avenue des Champs Elysees Box C - P Page	11h - 12h - 14h
	Dona Alica 14, rue Pergote (M° Madeleine - St Pierre)	14h30 - 15h30 16h45 - 17h45
	Chez M. et Mme KULSKI 27, rue St Petersbourg	18h - 19h
	Chez M. et Mme KULSKI 22, rue de Lisbonne (M° Villiers)	17h30
	Chez M. et Mme KULSKI 10, rue de la Bienfaisance Code 75113	12h
9	BETH LOUBAVITCH 8, rue Lamartine (M° Cadet)	17h45 - 18h45 toutes les heures
10	BETH LOUBAVITCH 8, rue Lognonne (M° Jacques Cartier)	17h - 18h30 14h - 17h30
11	Chez M. et Mme E. ARNAUVE 5 bis, rue Mouton (M° Richard Lenoir)	10h - 17h30
12	Synagogue 12, rue Moyat	18h15 - 19h 12h30 - 17h 17h45
	Chez M. et Mme Y. MARTINEZ 46, bd de Reuilly (Liz. Martine)	12h20
13	CENTRE TSI VOT HACHEN 22, av. de Clichy M° Bessieres - Clichy	10h45 - 11h - 12h - 15h 17h45
	BETH LOUBAVITCH - SERCY 18, rue Maitland (M° Gare d'Orly)	10h - 10h30 - 10h - 12h 11h20 - 14h - 16h 17h45
14	Chez M. et Mme M. SUDRY 125, bd Reine (Code 75114 lat. 28)	10h - 12h - 15h45
	Synagogue OHR HA'HAIM 225, rue Weygott (M° de la Gare)	10h45 - 11h - 11h 14h - 16h
15	BETH LOUBAVITCH 32, rue des Berges (M° Chatelet Miroir)	17h45 - 18h - 18h45 17h45
	Synagogue 14, rue Chasseloup Laubat	18h
16	Collège-Lycée Diane Benvenisti 9, rue de Valenciennes (M° Gare)	10h20 - 10h45 toutes les heures
	BETH LOUBAVITCH 5, rue Gerdes (M° Madeleine - St Pierre)	10h - 12h 17h45
17	Synagogue FOMIZ 10, rue Dany (M° Courcelles)	10h20 - 14h
	Chez M. et Mme Y. ELMKIES 2, rue St Marc (M° Parrot)	10h - 11h30 - 17h45
18	BETH LOUBAVITCH 8, rue de la Marche (M° St Louis)	10h45 - 11h15 - 12h30 17h45
	Synagogue 13, rue St Estienne	11h
	Chez M. et Mme H. BELLITY 23, rue Champagnolle - Code 75017	10h45 - 13h

19	BETH LOUBAVITCH 50, avenue de Flandre (M° Bagneux)	18h15 - 18h45 19h20 - 19h45 17h	18h15 - 18h45 19h20 - 19h45 17h
	BETH LOUBAVITCH 5, rue Compans (M° Pasteur)	18h15 - 18h45 17h	18h - 17h45 toutes les heures
	BETH 'HAYA MOUCHKA 42/51, rue Pasteur (M° Clignancourt)	18h15 - 18h45 17h	18h - 17h45 toutes les heures
	BETH 'HABAD 74, av. Georges Bonheur (M° Tolbiac - Pasteur)	18h15 - 18h45	11h - 12h
20	BETH LOUBAVITCH 31, rue des Croix (M° de la Chapelle)	18h15 - 18h45 - 19h15 17h45 - 18h45 17h45 - 18h45	
	BETH LOUBAVITCH 87, rue des Croix (M° de la Chapelle)	18h15 - 18h45	18h - 19h
77	PONTAULT COMBAULT Chez M. et Mme Y. AMAR 12, rue des Feuillantes	18h45 - 19h - 19h45	18h - 19h
78	LA CELLE ST CLOUD Synagogue: 1, av. de l'Eclair	18h45 - 19h - 19h45 - 19h	
	Chez M. et Mme P. ALLOUCHE 4, allée Frs Bijou	12h - 12h	
	MAISONS LAFFITTE Synagogue: 15, av. Cal de Gaulle	18h45 - 19h20	
	POISSY Synagogue: 12, rue Louise Colombe	18h45 - 19h - 19h	
	RAMBOUILLET Synagogue: 7, avenue Foch	18h45	
	SARTROUVILLE Synagogue: 11, rue Saligny	18h45 - 19h20	
	Salle du 14 Juillet 5, rue Henri Dorel	12h15 - 12h30	
	ST GERMAIN EN LAYE Synagogue: 6, impasse St Léger	18h45 - 19h20	
	Chez M. et Mme M. SEBAG 2, rue de Brancas - Code 92111 - Parc de la 2	20h30	
	Salon du Colombier 146, rue du Président Roosevelt	14h20 - 14h	
	VERSAILLES Synagogue: 10, rue Albert Joly	18h45 - 19h - 19h30	
	Chez M. et Mme E. COHEN 93, rue des Chantiers	12h - 11h	
	LE CHESNAY 39, rue de Versailles	17h45	
91	ATHIS MONS Synagogue: 28, Av. J.P. Bismarck	18h45 - 19h20 - 17h45	
	Chez M. et Mme M. JOURNO 17, rue Ferdinand Buisson	21h30 - 14h	
	MASSY Beth 'Habadi: 26 quai, rue de Longueville	18h45 - 19h - 18h - 11h 16h - 17h30	
	5. GENEVIEVE DES BOIS ACIPE: 4/13, allée Léo Ferré	18h45 - 19h - 19h	
92	ASNIERES Centre Corin: 82, rue du RVP C. Gilbert	20h - 12h	
	ANTONY M'Hadid: 80, av. du Président Kennedy	11h - 12h - 17h	
	BOULOGNE Beth Loubavitch: 17, rue de Sceaux	18h45 - 19h30 20h30	18h - 19h30 - 17h
	CLICHY LA GARENNE Synagogue ACIP: 26, rue Mozart	18h45 - 19h30 21h30	18h45 - 19h30 17h
	COURBEVOIE Beth Loubavitch: 17, rue de l'Alma	20h - 19h30 - 11h - 14h 17h45	
	L'HAY LES ROSES Chez M. et Mme Lina UZAN 9, allée du Parc de la Bièvre	17h - 14h	
	LEVALLOIS PERRET 129, rue Edouard Vaillant	18h45 - 19h - 19h30 17h45	
	MONTROUGE Beth Loubavitch: 4, rue Pasteur	18h45 - 19h - 19h30 14h - 17h45	
	Restaurant Aviva Grill 103, rue du Gabriel Peri	12h	

93	NEUILLY SUR SEINE Synagogue: 17, rue Averil (M° Les Sablons)	18h10 - 18h45 22h	18h10 - 18h45 22h
	SCEAUX Beth 'Habadi: 4, rue de Fontenay	17h	18h30
	ST CLOUD CASA DE M. PIERRE DE LARUE 18, rue de la République	17h45 - 18h45 - 17h45	
	SURESNES Synagogue: 10, rue Ledru Rollin	17h45 - 18h45 - 18h45	
	Chez M. et Mme M. OUKAI 151, bd Henri Sully	17h10 - 14h10	
93	AUBERVILLIERS Beth 'Habadi: 130, rue André Karman	17h45 - 18h45 17h10	18h45 - 19h45 18h45 - 19h45
	RAGNOLET Chez M. et Mme ZETOUN TEL. rue Roche		18h10 - 17h45
	BONDY Synagogue: 28, rue de la Willemette	18h15 - 18h45	18h45 - 19h
	Chez M. et Mme H. ERN NYPHTALI 184, av. Michel Korbouss	14h	14h45
	CLICHY SOUS BOIS Synagogue: 31, allée Yvonne Lenoir	17h45 - 18h45	
	ORANCY Synagogue: 8, bd St Simon	17h20 - 18h - 19h30	
	EPINAY SUR SEINE Beth Loubavitch: 38, rue Victor Hugo	18h15 - 18h45 - 19h	17h45
	HYPER CACHER 25, rue de Paris		18h15
	LES LILAS Synagogue: 14, rue de la Cour de l'Epine	18h - 18h45 19h - 19h45	18h15 - 19h15 17h30
	Centre Communautaire 77, rue de Maréchal Juin	18h - 18h45	18h15
	LIVRY GARGAN Synagogue: 25, av. Gallieni	18h45 - 19h	19h
	NEUILLY SUR MARNE Synagogue: 107, rue Carnot Philippe	18h45 - 19h	19h
	NOISY LE GRAND Beth Loubavitch: 104, Place Raymond	18h - 18h45	18h45 - 19h45
	PRE ST GERVAIS Synagogue: 7, av. du Salvator	17h20 - 18h45 17h45	
	ROMAINVILLE Beth Loubavitch: 35, rue Paul Yve	17h45 - 18h - 19h	18h
	ST OVEN Synagogue: 18, rue Marston	18h30 - 19h15	
	VILLEMOMBLE Pizzeria KIKAR - 11, av. Gallieni		18h15
	VILLEPINTE Synagogue: Place Combarot	18h - 18h45 - 19h 17h45	
94	ALFORTVILLE Synagogue 1, rue Korbouss	18h10 - 18h45 22h	18h10 - 18h45 22h15
	Chez M. et Mme H. Feldstein 12, allée Arsène Lenoir	17h45	
	Chez M. et Mme Schoukroun 7, rue du Port à l'Anglais		17h45
	BONNEUIL Beth 'Habadi: 57, rue Gaston Fournier	18h15 - 18h45	18h - 11h - 19h
	CHOISY LE ROI Beth 'Habadi: 2114, rue de Verdun	18h45 - 19h10	18h - 19h - 19h45
	CRETEIL Beth 'Habadi: 21, rue des Religieuses	18h45 - 19h45 19h - 19h45	18h45 - 19h45 19h45
	Pizza Kaah 15, esplanade des Aboymes	22h	18h - 19h - 19h 16h - 17h
	Top Cafe 20, esplanade des Aboymes	22h	
	Chez M. et Mme M. MERGUI 100, av. Lafayette	17h - 14h - 18h45	
	FONTENAY SOUS BOIS Beth 'Habadi: 12, rue Emilie Zola	20h15 - 21h - 19h45 17h45	18h45 - 19h 17h45
	VILLIERS SUR MARNE Synagogue ACIP: 15, rue Léon Urban	18h45 - 19h	19h
	Crêche 5, chemin des Portes		14h
	VILLENEUVE ST GEORGES Synagogue: 22, rue Lurine Sue	17h45 - 18h - 19h - 19h45	
95	SARCELLES Beth 'Habadi: 41, av. du 8 Mai 45	18h45 - 19h10	18h45 - 19h45 toutes les heures
	ST OVEN L'AUMONE Synagogue: 5, rue de Channery	17h20 - 18h15	